



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E179084

VALABLE JUSQU'AU 27/08/2026

ÉDITÉ LE

17/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2019

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 02/05/2024
20 000

Raison sociale : PP62

238 BOULEVARD LAFAYETTE
62100 CALAIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE SUR MER 2019B00036

Siret : 845 394 345 00027

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 0062265/B

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10415150904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10415150904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Téléphone : 03 91 91 92 42

Portable : 06 30 14 91 26

Fax :

Site Internet :

E-mail : marie-agnes.frere@ppf.fr

Responsabilité légale :

HOLDING DUBOIS FINANCE (831 232 160) / DUBOIS BAPTISTE PRÉSIDENT /
HOLDING DUBOIS FINANCE . PRÉSIDENT

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	02/07/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	18/09/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	26/03/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	28/08/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	16/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/09/2024
o Fenêtres de toit	02/07/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	26/03/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.